



Saint-Rémy-les-Chevreuse

► Journal municipal n° 159 - Février 2012

Sommaire

- Au Conseil
- Cérémonie des voeux
- **Paris-Nice**
- Actualité
- Infos Seniors
- Jeunesse
- **Autrefois...**
- Restaurants
- Libre expression
- Vie associative
- Etat-civil
- Infos pratiques
- Les temps forts



© Pascal Bouchain



Théâtre avec le Bourgeois Gentilhomme de la Compagnie Roumanoff, danse moderne et classique avec un «Souffle de danse», conférence scientifique sur l'Atome, spectacle pour enfants «Mousse la Frousse» proposé par la PEEP, show de danse indienne «Bollywood» présenté par la Noria... mais aussi Fest-noz de l'association «Arc en ciel», concert «Regarde la vie»... ces dernières semaines, l'Espace Jean Racine n'a pas désempli !



Séance du 31 janv. 2012

1/ Complexe sportif

Le Conseil approuve le recours à un contrat départemental et un contrat régional afin d'obtenir les subventions nécessaires à la réalisation du futur complexe sportif sur la base d'une dépense de 4 175 383 € HT, à savoir :

- 1 050 000 € par la région Ile-de-France
- 450 000 € par le département.

Il demande au Maire de solliciter toutes autres subventions, notamment auprès de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) et du Centre National pour le Développement du Sport (CNDS).

Vote à l'unanimité : 27 pour, 27 pour, 1 abstention (M^{me} Becker)

2/ Voirie et circulations douces

Le Conseil autorise le Maire à solliciter les meilleures subventions auprès du Conseil régional, du Conseil général et du Parc naturel régional pour réaliser les opérations suivantes :

- Chemin de Coubertin (réfection de la chaussée et création d'un mini rond-point près de l'entrée de la fondation).
- Rue de la République (aménagement d'un chemin mixte piétons / cyclistes, du carrefour de la gare à la place de l'église).
- Rue Ditte (Création de trottoir)
- Pédibus (quartiers du Rhodon, Beau-séjour, Glacière et Beauplan).

Votes : Unanimité

3/ Subvention Caisse des Ecoles

Le Conseil décide de verser la subvention de 110 000 € au budget 2012 de la Caisse des Ecoles.

Vote à l'unanimité : 23 pour, 5 abstentions (M^{mes} Ducoat, Schwartz-Grangier, MM. Guelf, Vanherpen, Hermine)

4/ Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR).

La commune étant cette année encore éligible à la DETR, le Conseil décide de présenter les dossiers de réhabilitation :

- Ecole maternelle Saint-Exupéry (Ouvrants et cheminements).
- Restaurant scolaire central (Ouvrants et insonorisation)

Vote : Unanimité

5/ Séjour de ski de l'Espace Jeunes

Le Conseil approuve l'organisation du séjour au ski des jeunes de La Noria, du 18 au 25 février, à Serre Chevalier au prix de 525 €/pers. (+/- 10 % selon quotient familial) comprenant l'encadrement par trois animateurs, le transport en car, l'hébergement en pension complète, les remontées mécaniques et la location du matériel de ski.

Vote : Unanimité

6/ Lyonnaise des Eaux

Le Conseil autorise le Maire à signer un avenant au contrat passé avec la Lyonnaise des Eaux pour, notamment, réaliser un programme de travaux de renforcement des canalisations, mettre en place une «télérelève» des compteurs, renouveler les branchements en plomb sur le domaine privé avant compteur.

Vote à l'unanimité : 27 pour, 1 abstention (M^{me} Becker)

7/ Cotation SIAVHY

La participation de notre commune au Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette (SIAVHY) s'élève cette année à 92 151 € (92 048 € en 2011). Le Conseil décide d'inscrire cette somme au budget assainissement 2012, représentant 6,374 €/habitant (6,237 € en 2011).

Vote : Unanimité

8/ Réseau d'eaux usées

Le SIAVHY a fixé pour 2012 les tarifs de la taxe pour participation communale au raccordement au réseau d'eaux usées :

- Logements, bureaux, ateliers .. 12,67 €/m²
 - Entrepôts, écoles, etc 6,337 €/m²
- soit une augmentation de 3,42 %. Le Conseil approuve ces tarifs.

Vote : Unanimité

9/ Régime indemnitaire du personnel

Le Conseil confirme le régime indemnitaire des personnels CCAS nouvellement intégrés sur le budget de la commune. Ces mesures concernent les agents travaillant dans le domaine de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse. Elles n'induisent aucune modification dans la carrière ou la rémunération des personnels concernés. Le Conseil reconduit également les conditions de rémunération des assistantes maternelles, ainsi que les animateurs du centre de loisirs ou de l'espace jeunes, pour la surveillance de nuit lors de mini séjours.

Vote : Unanimité

10/ Course Paris-Nice

Le Conseil autorise le Maire à signer la convention avec Amaury Sport Organisation (ASO), société organisatrice de l'épreuve cycliste Paris-Nice que Saint-Rémy accueillera les 3 et 4 mars 2012. Cette convention stipule notamment l'emplacement des différentes installations, la mise à disposition des locaux, parkings et équipements nécessaires à l'accueil du public.

Vote : Unanimité

Les séances du Conseil municipal sont publiques. Les dates sont affichées au minimum cinq jours ouvrables avant chaque réunion. Le compte-rendu sommaire est disponible sur le site internet : www.ville-st-remy-chevreuse.fr et affiché sur les panneaux administratifs.

Présentation des vœux



Traditionnellement, le Maire, Guy Sautière, et les membres du Conseil municipal présentent leurs vœux aux personnes impliquées dans la vie communale parmi lesquelles : les responsables associatifs, les commerçants et artisans, les professionnels de santé, les responsables d'entreprise, les enseignants, mais aussi les différents partenaires de la commune.

C'est chaque fois l'occasion pour Monsieur le Maire de revenir sur le bilan de l'année écoulée et de présenter les principales actions municipales à venir. Ce discours prononcé à l'Espace Jean Racine le 23 janvier dernier concerne l'ensemble des Saint-Rémois, c'est pourquoi nous vous en présentons ici les grandes lignes.

Après avoir notamment remercié de leur présence Madame Valérie PECRESSE, Ministre du Budget, des Comptes publics et de la réforme de l'Etat, Monsieur Michel JAU, Préfet des Yvelines, Monsieur Marc CHAPPUIS, Sous-préfet, Mesdames et Messieurs les Maires des communes voisines et les représentants des Corps constitués... monsieur le Maire a rappelé que cette année s'inscrit dans un contexte économique national et international exceptionnellement difficile.

«Ce contexte ne doit pas pour autant nous démotiver, mais au contraire renforcer notre détermination à réfléchir et à travailler ensemble, maintenant, pour préparer un véritable avenir aux jeunes

et aux générations futures. C'est dans cet état d'esprit que l'équipe municipale mène ses actions au quotidien et surtout conduit des projets ambitieux, porteurs d'une énergie nouvelle pour Saint-Rémy».

Monsieur le Maire a alors évoqué les projets d'aménagement et d'équipements pour le cœur de ville présentés récemment dans le cahier n° 1 et pour lesquels les Saint-rémois peuvent dès à présent donner leur avis.

Il a rappelé l'avancement du projet du futur complexe sportif en lieu et place du gymnase actuel, dont les travaux devraient débuter au premier trimestre 2013 pour un coût prévisionnel global

de 5 M€ en grande partie financé par un contrat départemental et régional.

Il a ensuite abordé l'aménagement des terrains EDF et celui des Sœurs :

«Nous avons décidé de nous adjoindre l'expertise d'un cabinet d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Après appel d'offres, c'est le cabinet Cap terre qui a été désigné fin 2011, notamment pour sa pluridisciplinarité et sa sensibilité marquée à l'Environnement. Ses premiers travaux nous seront remis dans les prochaines semaines.

Nous avons su saisir l'opportunité d'acquérir ces terrains stratégiques pour notre ville, et continuerons d'agir en responsables, déterminés à réussir ces projets, avec et pour tous les Saint-rémois».

Puis, Monsieur le Maire a repris de façon thématique les points forts de l'année écoulée avec notamment :

- **Petite enfance** : inauguration de la microcrèche en octobre dernier, qui, après un an de fonctionnement donne toute satisfaction.

- **Enfance** : réaménagement des locaux de l'accueil de loisirs en centre-ville et à Beauplan permettant le doublement de l'accueil des enfants le mercredi avec une nouvelle grille tarifaire plus équitable.

- **Jeunesse** : création d'un studio de répétition et d'enregistrement, digne de professionnels à «La Noria».

- **Seniors** : création de nouveaux ateliers et services en leur faveur (multimédias, écriture, cinéma, aqua-gym).

- **Solidarité** : mobilisation pour aider ceux qui rencontrent l'adversité.

- **Scolaire** : accroissement des lignes pédibus qui rencontrent un vif succès grâce à l'implication remarquable des parents. Installation des tableaux numériques interactifs dans les écoles.

Suite

Services de la mairie :

Site internet : www.ville-st-remy-chevreuse.fr
Courriel : secretariat@ville-st-remy-chevreuse.fr

Ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h (mardi 18h)
Le samedi de 9h30 à 12h : permanence Etat-Civil uniquement.

Standard :	01 30 47 05 00	Techniques :	01 30 47 05 20
Etat-civil :	01 30 47 05 10	Police :	01 30 47 05 05
Urbanisme :	01 30 47 05 15	DRH :	01 30 47 05 16
Scolaire :	01 30 47 48 49	Personnel :	01 30 47 05 18
Social :	01 30 47 48 40	Com ⁺ :	01 30 47 05 26

Saint-Rémy-lès-Chevreuse informations n° 159 - Février 2012 : Directeur de la publication : Guy SAUTIERE, Maire, Service Communication : Pascal BOUCHAIN, 01 30 47 05 26, com@ville-st-remy-chevreuse.fr - Mise en page par nos soins. Impression : Exenn@ (Buc) à 4 000 exemplaires. Dépôt légal : Février 2012.



- **Communication** : mise en ligne du nouveau site internet à la mi-décembre présentant une information plus complète et plus réactive.

Dans le domaine de la sécurité routière et piétonne, le Maire a fait le point sur les nombreux travaux de voirie déjà réalisés, en cours et à venir :

- Réhabilitation de la rue de Paris, de la rue de Vaugien, des rues de Beaulieu, Janin, Lavoisier, Balzac, Ragonant et prolongement du trottoir rue Ditte.

- Prochainement, réfection du chemin de Coubertin comprenant l'aménagement d'un mini rond point à l'entrée de la fondation de Coubertin.

- Création d'une voie douce entre le carrefour de la gare et la place de l'église, en anticipation d'une zone aménagée, permettant le partage des infrastructures, qui ira, à terme, jusqu'à la place du 14 juillet.

- Mise en place d'une zone de rencontres rue Boileau, avec la création d'une nouvelle ligne de pédibus.

- Aménagement d'un cheminement piéton sécurisé, rue Pierre Curie.

- D'autres travaux de voirie à venir : rues du Dr Bourdon, Jean Darboux, Alexandre Dumas, Pasteur et mise aux normes des deux arrêts de bus à Beauplan.

En matière de transports, Monsieur le Maire a informé l'assistance de :

- L'impulsion forte de « l'association des Maires de la partie Sud de la ligne RER B » auprès du Syndicat des Transports d'Ile-de-France (STIF) et de la RATP pour l'amélioration à court terme du service existant.

- L'étude avec le STIF d'un comité de pôle, permettant de redéfinir le dessin de la gare routière et de réexaminer les nécessités locales de transports.

- Du projet novateur de maison de l'éco-mobilité à proximité de la gare RER pour la promotion des moyens de locomotion doux, du covoiturage...

Monsieur le Maire a ensuite souligné que Saint-Rémy demeure un pôle culturel actif et diversifié avec :

- un grand nombre de spectacles et d'animations proposés tout au long de l'année avec différents partenaires.

- L'engagement des bénévoles qui se dévouent pour leurs associations, gage de vitalité du lien social, toujours soutenues par la municipalité.

- La création en juillet dernier de la fondation Marta PAN et André WOGENSCKY portant à trois, avec COUBERTIN et celle dédiée à Raymond DEVOS, le nombre de fondations sur la commune.

Concernant l'activité économique, il a salué le dynamisme des commerçants et artisans qui font notamment désormais l'objet d'une nouvelle rubrique dans le journal municipal.

Du côté des entreprises, il a rappelé l'implication de la municipalité dans l'installation de la fibre optique pour les ateliers Saint-Jacques, la fondation de Coubertin et le domaine de Saint-Paul.

Ce dernier a d'ailleurs inauguré récemment 12 000 m² de bureaux high tech, locaux qui accueilleront en mars prochain la cérémonie de signature de la nouvelle charte du Parc naturel régional élargi à 51 communes.

Le Maire a par ailleurs tenu à préciser la réelle qualité de partenariat avec la société Gaztransport-Technigaz implantée sur le plateau de Beauplan.

A propos de l'entretien des bâtiments communaux que la municipalité travaille à moderniser peu à peu, Monsieur le Maire a assumé l'impossibilité de tout refaire tout de suite s'agissant d'un patrimoine vaste et ancien.

Dans ce domaine, en 2012, il est prévu les opérations emblématiques suivantes :

- La rénovation extérieure de l'hôtel de ville, dans les règles de l'art, avec le concours du Parc naturel et des Bâtiments de France.

- Le bâtiment actuel de l'église pourrait bénéficier de ce même programme.

En terme de patrimoine naturel :

- La nouvelle Charte du Parc a confirmé le classement en zones naturelles de 75 % du territoire de la commune



dont la totalité des plaines d'Aigrefoin et de Coubertin.

- Les paysages de la Réserve Naturelle Régionale de Biodiversité « Val et Coteau de Saint-Rémy » ont été valorisés, toujours avec le précieux concours du Parc naturel régional.

- Un agréable chemin de promenade pourra y être réalisé lors du dévoiement d'un collecteur intercommunal d'eaux usées le long de l'Yvette.

- La desserte en assainissement des 10 % du territoire restant à équiper est à l'étude dans le cadre d'un contrat de Bassin et d'un schéma directeur communal.

- Enfin, les mares du parc de l'hôtel de ville sont actuellement en cours de réhabilitation avec régénération de l'eau et une végétalisation adaptée.

Autre point important en rapport avec l'environnement, la nécessité de réduire les nuisances dues à l'aéroport de Toussus-le-Noble a été évoquée.

En matière d'urbanisme, s'agissant pour certains de projets privés, la municipalité fait toujours valoir ses préoccupations en privilégiant l'intérêt général.

C'est ainsi que 2011 a vu l'ouverture d'un nouveau bureau de Poste accessible aux personnes à mobilité réduite et l'inauguration face à la gare de la résidence «Solidarité Nouvelle pour le Logement» (SNL).

En 2012, commencera la construction d'une résidence «Etudiants et jeunes actifs» par le groupe Arcade, sur le site de l'ancien silo, quartier de la Guiéterie, à laquelle de jeunes Saint-rémois auront accès grâce au cautionnement des emprunts par la Commune.

Dans cette même démarche les jeunes ménages bénéficieront de logements aidés dans les projets suivants :

- Réaménagement des ex-laboratoires Tissot, route de Versailles, par la société Immobilière 3F.

- Projet de construction à proximité de la nouvelle poste par «Toit et joie».

Mais, la ville de Saint-Rémy n'est pas seule dans la vallée et l'intercommunalité est un dossier essentiel lui aussi en mouvement :

- Le périmètre de la Communauté de Communes de la Haute vallée de Chevreuse est maintenant arrêté, celui du cœur «historique» du Parc.

«Saint-Rémy est prêt à partager son destin, dès janvier 2013, avec cette nouvelle entité que nous souhaitons efficace et novatrice, sans être pour autant inflationniste en fiscalité» a déclaré Monsieur le Maire.

Après avoir présenté les perspectives de l'action municipale, le Maire a dû les situer dans le contexte des réalités dans lequel elles s'exercent :

«Malgré ce contexte difficile, Saint-Rémy a encore investi 1,7 millions d'euros en 2011, sans nouvel emprunt, ce qui ramène notre capital de dette restant dû à 8,5 millions d'euros - dont les 2/3 pourraient être remboursés en 7 ans - avant, bien sûr, les futurs emprunts nécessaires à nos investissements à venir.

Dans le même temps, grâce à une gestion rigoureuse de tous les jours et à la renégociation de nombreux contrats, en dépensant mieux pour dépenser moins, tout en améliorant l'essentiel des services dus à nos administrés, nous sommes parvenus à contenir les dépenses de fonctionnement, en restant mesurés sur l'augmentation des taux d'imposition strictement communaux».

Monsieur le Maire a conclu son discours en remerciant chaleureusement toutes celles et ceux qui contribuent, tout au long de l'année, au bien-être des Saint-Rémois. Il a enfin présenté ses vœux pour 2012 en son nom et celui du Conseil municipal :

«Je souhaite qu'après la morosité, nous retrouvions au plus vite le chemin de l'espérance».

■ PB



Valérie PÉCRESSÉ

Ministre du Budget, des Comptes publics et de la réforme de l'Etat

Madame la ministre, présente aux côtés de monsieur le Maire et de l'équipe municipale, s'est abstenue à l'approche des élections présidentielles de toute déclaration politique nationale.

Elle a simplement tenu à rendre hommage au dévouement de tous les élus locaux qui travaillent quotidiennement avec abnégation au service de leurs concitoyens.

Afin d'éviter tout découragement face à cette tâche exigeante, elle a rappelé cette phrase de Winston Churchill : «Un pessimiste voit la difficulté dans chaque opportunité, un optimiste voit l'opportunité dans chaque difficulté».

L'événement !

PARIS NICE



SAINT-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE - 2012

Saint-Rémy accueille

Samedi 3 et dimanche 4 mars 2012

Nous vous l'annonçons dans notre précédent numéro, notre commune va, le temps d'un week-end, vivre au rythme d'un événement sportif majeur : la 70^e édition de la course Paris-Nice.

Cette course mythique est le premier grand rendez-vous cycliste international de la saison regroupant les meilleures équipes mondiales.

Ainsi, Saint-Rémy-lès-Chevreuse a été choisie comme ville d'arrivée de la première étape «contre-la-montre» qui partira dimanche 4 mars à 13h45 de Dampierre.

Et pour que cet événement soit une grande fête du sport, un village avec de nombreuses animations sera accessible au public dès le samedi 3 mars après-midi sur le parking du stade Guy de Coubertin.

Venez nombreux !



Crédit photos : Papon - Presse Sports

la course Paris > Nice

Tous cyclistes en Yvelines !

Déroulement du contre-la-montre : L'épreuve visant à promouvoir la Vallée de Chevreuse comprend un parcours chronométré de 9,4 kilomètres qui partira du château de Dampierre, pour arriver face à la gare RER de Saint-Rémy. La course empruntera la côte des 17 tournants et passera par Chevreuse.

176 coureurs répartis en 22 équipes internationales s'élanceront un à un toutes les quatre minutes environ afin de gagner de précieuses secondes comptabilisées pour la course qui partira véritablement le lendemain de Mantes-la-Jolie en direction du Sud de la France.



Dès samedi 3 mars, de 13h à 18h, le village d'animations vous permettra de participer à des randonnées VTT (12, 24 et 36 km) ou cyclotouristes (28, 58, 78, 85 et 110 km), de découvrir la richesse du patrimoine historique et naturel des Yvelines, d'accéder à de nombreuses animations : musée mobile du vélo de Favreux, stand BMX, parcours sécurité routière, trampoline à élastique, mur d'escalade, marquage des vélos, photos, jeux-quiz, cycles rigolos, expo sur l'histoire de la Petite Reine... démonstrations sportives et intermèdes musicaux... restauration sur place. Alors les 3 et 4 mars, tous cyclistes à Saint-Rémy ! ■ PB



Un impressionnant dispositif sera mis en place par A.S.O. (Amaury Sport Organisation) en partenariat avec le Conseil Général des Yvelines et les communes concernées. Un point presse sera installé à l'Espace Jean Racine pour accueillir les journalistes venus couvrir l'événement avec notamment retransmission en direct sur France Télévision pendant près de deux heures le dimanche.



L'Art au naturel

A l'école maternelle Jacques Liauzun, les enfants ont eu la joie de réaliser durant quatre jours des créations artistiques avec Madame Coline LOUBER, sculpteur à Chevreuse. En effet, dans le cadre du projet d'école portant sur la forêt, les enseignantes ont sollicité cette artiste afin que chaque enfant fabrique des personnages à l'aide d'éléments naturels ou de récupération (bois flotté, écorces, feuilles, glands...).



Ainsi, une véritable œuvre collective et plusieurs tableaux individuels ont été réalisés.

Ce projet a été financé par le Parc naturel régional et la Caisse des écoles de Saint-Rémy.

■ Déborah Untereiner, directrice



Pour une bonne cause



Samedi 21 janvier, salle Jean Racine, l'Espace Jeunes «La Noria» présentait en partenariat avec l'association giffoise H2G un show de danse indiennes interprété par le groupe «TSN Bollywood». A l'entracte, une tombola était organisée au profit de l'association «Ela» qui lutte contre les leucodystrophies, maladies génétiques orphelines qui détruisent le système nerveux d'enfants et d'adultes. ■ PB

Regarde la vie



Le 7 janvier, pour la deuxième année consécutive, l'association «Regarde la Vie» réunissait à l'Espace Jean Racine, une pleiade d'artistes afin de permettre aux enfants, adolescents et jeunes adultes atteints du cancer, d'oublier, le temps d'une soirée, la maladie. Ces jeunes sont pris en charge par le service d'oncologie pédiatrique de l'hôpital Raymond Poincaré à Garches dirigé par le Docteur Nicole DELÉPINE. Ils sont montés sur scène pour chanter aux côtés du groupe «Bande à part» venu spécialement de Corse pour eux. Cette soirée était animée par Georges CORRAFACE, comédien dans la série «Alex Santana» sur TF1 et Gwendal PEIZERT, champion du monde de patinage. Avec les dons, l'association gérée par deux jumelles, Christelle et Christine, a collecté la somme de 1 200 € qui servira tout au long de l'année à offrir des petits moments de bonheur à ces jeunes qui doivent faire face à l'adversité. Vous pouvez vous aussi les aider en adressant vos dons à l'ordre de «Regarde la vie», 20 rue des Trois villes, 78320 Le Mesnil-St-Denis. Infos sur internet : www.regardelavie.fr. ■ PB



«Moi, la finance et le développement durable»

Projection du film
Jeudi 5 avril 2012 à 20h15
Espace Jean Racine

Jocelyne LEMAIRE-DARNAUD, la réalisatrice :
«Tout a commencé un jour par un appel de ma banque. On me proposait de placer de l'argent sur un livret développement durable. Mais quand j'ai posé la question : Développement de quoi ? Et durable pour qui ? On n'a pas su me répondre ! Alors j'ai pris ma caméra »

Le film sera suivi d'un débat animé par Thomas LAMARCHE, économiste, Université Paris Diderot

Participation libre.

Renseignements : Dominique Ducout
01 30 52 22 96 ou ducoutd@yahoo.fr

Tombola des commerçants du marché



Le tirage au sort des gagnants de la tombola organisée le 24 décembre par l'Union des Commerçants du Marché Saint-Rémois (UCMSR) a eu lieu le 3 janvier 2012. Les prix : six week-ends gourmands de deux nuits et deux repas gastronomiques en hôtel***, et quatre bons d'achat de 50 € valables sur le marché, ont été remis aux heureux lauréats (liste ci-dessous) à l'occasion d'un apéritif organisé en mairie le 16 janvier, en présence de Michel BELLOUIS, trésorier de l'association et Gilles BRICE, adjoint au Maire, délégué aux développements économiques. ■ GB

Week-ends gourmands	Bons d'achat de 50 €
Brigitte ROUBACH	Patrick ARONDEL
Chantal RUELLE	Sophie BOURGOGNE
Nathalie HUREL	Denise BELLEVAUX
Philippe MARTINEAU	Philippe SMADJA
Michèle JACQUOT	
Mimi ROSEN	

Voyage annuel

Réunion d'informations

Lundi 12 mars à 14h30

A l'Espace Jean Racine

Présentation du séjour de Berlin à Dresde (Allemagne) prévu début septembre 2012



Ciné-Seniors

A l'Espace Jean Racine

«Un balcon sur la mer»

Mardi 20 mars à 14h30



Film de Nicole Garcia (2010) avec Jean Dujardin et Marie-José Croze
Participation : 3 € (sur place).

Contact : Catherine DEHEEGER

☎ 01 30 47 48 40

Sorties de l'Age d'or Association Chevreuse

Visite des Catacombes

Jeudi 29 mars, suivi d'un déjeuner : 61 € (adhérents 57 €).

La Bayadère : Lundi 2 avril, ballet à l'opéra Bastille : 86 € (adhérents : 82 €)

Musée des Arts forains : Mercredi 18 avril à Bercy suivi d'un repas : 60 € (adhérents : 56 - enfants : 53 €)

Carrouges et alpes mancelles

Mardi 22 mai, visite du château de Carrouges (Orne) et des Alpes mancelles : 62 € (adhérent 58 €).

Inscriptions dans la limite des places disponibles : G. Bredelet

☎ 01 30 52 35 72

Infos Seniors



Aquagym

Depuis le 3 janvier dernier, la piscine intercommunale Alex Jany à Chevreuse accueille tous les mardis, de 9h30 à 10h30, un groupe de 16 Seniors Saint-Rémois pour des séances d'aquagym.

Une convention signée entre le SIVOM et le CCAS de Saint-Rémy permet d'offrir au groupe une tarification avantageuse, soit 103,68 € par personne, de début janvier à fin juin (hors vacances scolaires et jours fériés).

Compte tenu de la liste d'attente, nous espérons pouvoir obtenir un autre créneau horaire à partir de septembre 2012 avec de nouveaux adhérents.

Dans le bassin de l'Espace Forme et encadrés par un éducateur spécialisé qui leur fait pratiquer des exercices adaptés avec des ballons, des planches ou des «frites», les Seniors sollicitent tous leurs muscles. C'est connu, dans l'eau, on intensifie le travail et on a moins mal. Beaucoup ont progressé en assouplissement, d'autres ont acquis un meilleur sens de l'équilibre et certains ont déjà, petit à petit, vaincu leur appréhension de l'eau. Généralement, ces Seniors retiennent surtout un moment de bien-être. Après trois quarts d'heure de gymnastique, les participants profitent d'un moment de détente dans le bassin à remous, se laissant masser avec une eau à 35°. ■ MS

Renseignements : Catherine Deheeger, CCAS au 01 30 47 48 40

Atelier d'écriture

Ravis du local qui leur a été attribué au cœur de notre ville, les participants de l'atelier d'écriture rivalisent d'idées, de créativité, d'humour et ont tissé de réels liens d'amitié.

L'Atelier participera au «Salon du Livre de la Vallée de Chevreuse» le 31 mars prochain sur le thème de la gourmandise. Ambiance agréable et chaleureuse. Une création vraiment réussie. Et pourquoi pas maintenant un club de lecture dans le même esprit ? ■ MS



Sorties proposées par le CCAS

> Mercredi 21 mars 2012 aux Crayères des Montquartiers

Exploitées dès le début du XIX^e siècle à Issy-les-Moulineaux, ces carrières ont été dédiées à l'extraction de la craie, puis à la culture des champignons de Paris.

Elles comprennent de nombreuses galeries qui feront l'objet d'une visite guidée avec déjeuner à l'Auberge basque située sur le site. Egalement, vente de produits d'épicerie fine sur place. *Participation : 21,80 € par personne sur la base de 30 participants, le transfert en car étant pris en charge par le CCAS.*

> Vendredi 11 mai 2012 à Orléans et Combleux (Loiret)

Visite de différents sites situés en bord de Loire inscrits au Patrimoine de l'Unesco : cathédrale Sainte-Croix, quartier de Bourgogne à Orléans, vestiges de la Marine de Loire et village de pêcheurs à Combleux. *Participation : 49,50 € par personne sur la base de 25 participants, le transfert en car étant pris en charge par le CCAS.*

Infos : Catherine Deheeger, CCAS au 01 30 47 48 40

Jeunesse

Musique à l'Espace Jeunes

David donne le rythme à la Noria



David nous a confié : « tous ces jeunes ont beaucoup de talent et sont très contents de trouver à la Noria les moyens de mettre en pratique leur passion. Je suis là pour que cette passion se transforme en enregistrements et en concerts qui les valoriseront ».

Quatre nouveaux groupes de musiciens et chanteurs se sont formés grâce au studio de répétition et d'enregistrement de la Noria : HOWL (rock-metal), BUSTED 2.0 (hard rock-heavy metal), un groupe de filles pas encore baptisé qui travaille un répertoire varié (rock, pop, hip-hop, slows) et le dernier groupe axé sur un répertoire de reprises.

Tous ces jeunes disposent d'un local parfaitement équipé pour répéter et enregistrer : basse, guitare, synthétiseur, batterie électronique, micros pour

le chant, ampli et console de mixage connectés à un ordinateur incluant «Cubase vst 5» logiciel qui permet d'enregistrer en «live», ou piste par piste.

Depuis début janvier, la présence au studio de David LE MENTEC, animateur spécialisé en musique, a permis cet essor à la grande satisfaction des jeunes musiciens. David les accompagne, les conseille pour la création de leur répertoire, les fait travailler leurs instruments pour améliorer leurs projets et que la pratique de la musique reste un plaisir.

Les Jeunes de la Noria souhaitent que leur prochaine brocante «Bric à Brac et Broc» programmée le 8 mai, leur apporte une recette suffisante pour compléter ce matériel musical.

Le studio de la Noria est ouvert le mercredi et le samedi de 14h à 19h ainsi que tous les jours des vacances scolaires de 9h à 19h. David LE MENTEC animera du 20 au 24 février prochain, un atelier de percussions en accès libre pour les jeunes adhérents de la Noria. Renseignements : 01 30 47 45 68

■ Martine SIMIOT, adjointe «Vie familiale»

Fins prêts !

Le 4L Trophy, c'est parti...

Nous vous en parlons depuis plusieurs mois, Maxime VIGNAUD et Thibault VINET, deux jeunes Saint-Rémois, viennent de s'élancer avec leurs coéquipiers respectifs, dans l'aventure du Raid 4L Trophy™ parti le 16 février dernier du Futuroscope de Poitiers. Leurs deux Renault 4L entièrement préparées par leurs soins réalisent actuellement un circuit de 6 000 km qui traverse la France, l'Espagne et une grande partie du sud marocain. Maxime et Thibault porteront ainsi les couleurs de Saint-Rémy dans ces contrées lointaines. En effet, la ville et le CCAS sont partenaires de leur défi sportif qui est aussi une action humanitaire puisqu'ils vont distribuer aux enfants les plus démunis plusieurs dizaines de kilos de fournitures scolaires et sportives. ■ PB



Autrefois...

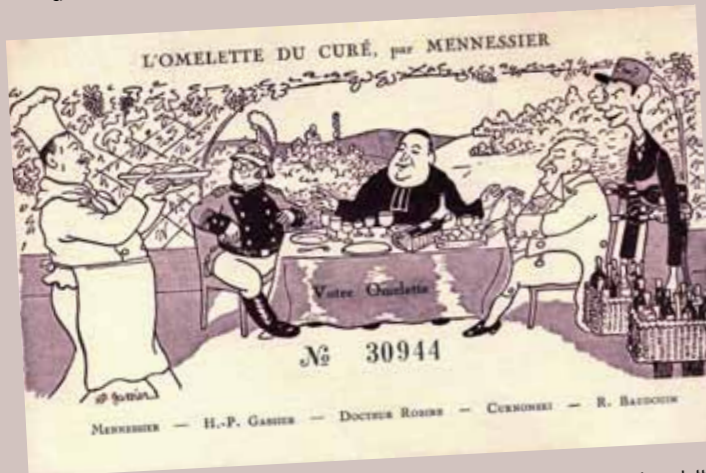
En exclusivité pour St-Rémy

L'omelette du Curé

Recette spécialement dévoilée par Joseph VIOLA, Meilleur Ouvrier de France, à Lyon pour le «St-Rémy-lès-Chevreuse Informations». Un grand merci à lui !

Pour 6 personnes : 18 œufs, 30 écrevisses, 1 carotte, 1 oignon, 1 échalote, 50 cl de crème liquide, 10 cl d'huile d'olive, 5 cl de cognac, 50 g de beurre, 1 cuillère à soupe de concentré de tomate, sel et poivre de Cayenne

Préparation : Faire revenir les écrevisses à l'huile d'olive dans une sauteuse, puis décortiquer les queues. Remettre les carcasses dans la sauteuse. Ajouter la mirepoix de légumes et le concentré de tomate. Faire revenir vivement et flamber (environ 30 minutes). Passer avant de réduire à consistance nappant. Assaisonner avec le sel et le poivre de Cayenne. Dans un saladier battre les œufs et assaisonner de sel et poivre. Cuire l'omelette puis disposer les queues d'écrevisses avant de la rouler. Poser dans un plat et napper de sauce Nantua.



Cette carte humoristique numérotée était décernée à chaque commande d'omelette et parfois dédicacée par Maurice MÉNESSIER, Chef au restaurant «l'Yvette».



Gastronomie Saint-Rémy

sous les étoiles

Avec l'arrivée du chemin de fer au milieu du XIX^e siècle, la Vallée de Chevreuse devient une destination de villégiature très prisée des Parisiens appréciant les paysages champêtres, mais aussi les bonnes tables. A Saint-Rémy, deux établissements auront, au cours du XX^e siècle, une renommée prestigieuse. Il s'agit du restaurant «l'Yvette», rue Victor Hugo, tenu par le Chef Maurice MÉNESSIER, et de la «Cressonnière», rue de Port-Royal, où se sont succédés deux Chefs étoilés : Jean-Louis MYARD et Jean-Pierre TOULEJBIEZ.

Le restaurant de l'Yvette

L'établissement situé face aux laboratoires Tissot a été fondé vers 1900 par M. et M^{me} HILAIRE, puis repris par «La Mère YVON», et enfin par M. MÉNESSIER qui lui donna une envergure nationale.

Maurice MÉNESSIER est né dans l'Oise en 1888. Cette figure emblématique de la cuisine française a présidé pendant de longues années l'Académie Culinaire de France. Il a débuté son parcours à Beauvais, d'abord en pâtisserie chez «Jeanne HACHETTE», puis en cuisine à «l'Hôtel de l'Écu».

Il travaillera ensuite comme cuisinier particulier pour des notables : le Marquis de MONTAIGU à Missillac en Loire-Atlantique, le Baron Jacques de GUNZBOURG à Paris, M^{me} LYON de COUSINEAU, une riche Argentine, à Santiago du Chili, Michel SALVAGO, directeur de la Banque de Grèce en Egypte, et bien d'autres encore.

Durant la Première guerre, il est de retour à Beauvais à l'hôtel «Continental» où il servira des célébrités : FOCH, PÉTAINE, NIVELLE, JOFFRE et même le Prince de Galles !

Il s'installe à Saint-Rémy-lès-Chevreuse le 1^{er} juillet 1929 jusqu'à la fermeture du restaurant en 1960. Il obtient alors deux étoiles au guide Michelin et collectionne les diplômes : Club des Cent, Académie des Gastronomes, Club des Purs Cent.

Sa spécialité, l'omelette du Curé, fit sa renommée. Il les numérotait comme un grand vin millésimé (voir recette ci-dessus).

< Le restaurant «L'Yvette» vers 1900. Comme son nom l'indique, son jardin s'étendait jusqu'à l'Yvette où les écrevisses fraîchement pêchées étaient cuisinées en omelette par MÉNESSIER !



«La Cressonnière» au Rhodon, anciennement «Hôtel Restaurant Beauséjour»



Ce sujet vous est présenté grâce aux informations fournies par Jean-François MESPLÈDE, chasseur d'étoiles, ancien directeur du Guide Michelin et auteur du «Dictionnaire des Cuisiniers» : édité par «Page d'Écriture» et disponible sur www.dictionnairedescuisiniers.com au prix de 29,90 €

... et au livre «Histoire et histoires de Saint-Rémy-lès-Chevreuse» actuellement disponible à l'Office de Tourisme au prix de 42 € (424 pages et 585 illustrations).



La Cressonnière

Deux grands cuisiniers étoilés ont fait la réputation de ce restaurant qui a fermé il y a seulement une quinzaine d'années.

Jean-Louis MYARD, né à Beaune en 1908, était fils de cuisinier. Il fera ses débuts à l'Hôtel du Commerce tenu par ses parents dans sa ville natale. Quelques stages compléteront sa formation, notamment au «Majestic» de Vichy et au «Ruhl» de Nice.

En 1931, il est recruté chez LEDOYEN à Paris où il reste quatre ans. Il poursuit sa carrière à Grenoble au «Téléphonique», puis à Nice, au «Vieux Normand», et enfin à Lyon où il décide de revenir à la capitale. Après la guerre, son nom s'attache à la création de fameuses enseignes : «La Table du Roy» en 1945, dont il ouvre une «annexe» à Chantilly en 1947, «l'Auberge d'Arbois» et la «Résidence» en 1950.

La guerre d'Indochine l'entraîne loin de chez lui. En 1952 le voilà à «La Bodega» à Saïgon, avant de retrouver Montmartre où son bœuf à la ficelle enchante les clients du «Saint-Pierre», un petit bistro.

Après un intermède à Abidjan en Afrique, il s'installe définitivement à Saint-Rémy-lès-Chevreuse en 1964. La Cressonnière ouvre ses portes rue de Port-Royal, et ne tarde pas à conquérir une belle clientèle.



On s'y régale du fameux bœuf à la ficelle mais aussi de l'omelette du curé que MÉNESSIER rendit célèbre, de grives farcies au foie gras, de cassolettes de homard... L'étoile de Jean-Louis MYARD brilla dans les guides gastronomiques de 1968 à 1973.

Jean-Pierre TOULEJBIEZ, est né en 1949 à Loches (Indre-et-Loire). Son CAP et BEP en poche, il est d'abord commis à l'Auberge du «Cœur-Volant» à Louveciennes dans les Yvelines, puis, chef de partie en 1971, au restaurant de la Tour Eiffel.

Deux ans plus tard, il est Second au «Concorde Lafayette» toujours à Paris, avant de décrocher son premier poste de Chef au «Grand Hôtel» en 1975.

C'est en 1977 qu'il reprend la Cressonnière où le guide Michelin le distingue d'une étoile.

Homme de concours, il s'offre un doublé, remportant le Prix Culinaire International Pierre TAITTINGER et le prix Prosper MONTAGNÉ, avant de devenir l'un des Meilleurs Ouvriers de France (MOF) en 1979.

Il est le seul cuisinier français à cumuler ces trois distinctions. De 1979 à 1996 il gardera son étoile, ce qui est un record de longévité ! ■ PB



Les restaurants saint-rémois

Envie de sortir ? A l'approche des beaux jours, quoi de mieux que de se retrouver en tête à tête ou entre amis autour d'une bonne table pour apprécier un plat savoureux dans un cadre agréable ? A deux pas de chez vous, venez découvrir les spécialités que vous proposent les cinq établissements de restauration de la commune.

Nous abordons ce mois-ci leurs différentes spécificités dans le cadre de la nouvelle rubrique débutée en octobre, vous présentant par thèmes, tous les commerces et artisans de la ville. A noter que les brasseries proposant un menu du jour et les établissements de restauration rapide seront évoqués dans un journal municipal ultérieur.

En attendant, bon appétit ! ■ PB

Pizzeria «La Giostra»

5 rue Ditte ☎ 01 30 52 95 51

Récemment rénovée, la Giostra sert plus d'une centaine de couverts en salle climatisée. Située à proximité de la gare, vous y trouverez une cuisine franco-italienne : Pâtes, pizzas, salades composées, plats de viande et poisson, à la carte ou selon trois menus : Entrée + plat + dessert du jour à 12,50 €, formule spéciale à 18 € et formule prestige à 26,90 € comprenant chaque fois plusieurs choix d'entrées, plats et desserts. Formule enfant à 9,50 € avec plat, dessert et boisson. Le personnel est composé de sept personnes dont trois cuisiniers et trois serveurs en salle.

Horaires : Ouvert tous les jours du lundi au dimanche, midi et soir de 10h à 14h30 et de 19h à 23h.



Au Bord du Lac

Hôtel-Restaurant - 2 rue de la Digue ☎ 01 30 52 00 43

C'est dans le cadre tranquille du quartier Beauséjour, face au lac, que cette auberge de caractère vous accueille pour vos repas, votre hébergement, mais aussi vos réceptions familiales ou séminaires professionnels jusqu'à 80 personnes. Que ce soit l'hiver près du feu de cheminée ou l'été sous la terrasse ombragée, le restaurant vous permet de déguster des spécialités originales et créatives issues des produits du terroir au rythme des saisons. Les menus sont renouvelés chaque semaine. Tarifs : Entrée + plat ou plat + dessert à 20 € ; entrée + plat + fromage ou dessert à 25 € ; entrée + plat + fromage + dessert à 28 €. Menu enfant à 10 €.

Horaires : Restaurant ouvert tous les jours sauf le dimanche soir. Site internet : www.auborddulac.com



Royal de Saint-Rémy

4 avenue Guy de Coubertin ☎ 01 30 47 06 32

Ce restaurant familial de 80 couverts établi depuis 12 ans à l'entrée du quartier Beauséjour, propose une grande diversité de spécialités traditionnelles chinoises, thaïlandaises et vietnamiennes, cuisines aux saveurs subtiles : soupes, crudités, nems, crevettes sautées, gambas sel et poivre, porc et canard laqués, curry de boeuf ou poulet, beignets... Trois menus sont proposés le midi (hors week-end et jours fériés) à 10 €, 11,40 € et 14,50 € comprenant entrée, plat, dessert. -10 % sur les plats à emporter à partir de 10 € (hors boissons et desserts). Un kir de bienvenue vous sera offert.

Horaires : du mardi au dimanche, midi et soir de 12h à 14h30 et de 19h à 22h30.



Le Chalet

3 rue Ditte ☎ 01 30 52 00 14

Face à la gare RER, à deux pas du centre ville, Stéphane et Jérôme vous accueillent dans un cadre convivial et chaleureux entièrement modernisé. Ce restaurant de 80 couverts propose un service tous les midis, sept jours sur sept, et en soirée les vendredis et samedis. Les plats du jour ou à la carte sont préparés avec les produits frais sélectionnés chaque jour par le chef (poisson selon arrivage, légumes de saison). Les amateurs de grillades ou de pizzas trouveront également leur bonheur. Un samedi par mois, un groupe de musique soul, jazz, funk, pop rock, anime votre soirée, sans supplément. Cet établissement fait également bar-tabac-brasserie-presse-loterie.

Horaires : du lundi au jeudi de 7h à 20h, le vendredi de 7h à minuit, samedi 8h à minuit et le dimanche de 9h à 20h.



Sushi Kyo

27 rue de la République ☎ 01 30 47 46 76

La cuisine japonaise, très en vogue, est une nourriture saine et équilibrée principalement composée de riz et de poisson cru, mais pas seulement ! Le restaurant Sushi Kyo récemment ouvert près de la nouvelle poste, propose une douzaine de menus de 10 à 19 € et trois menus duos de 28 à 59 €. Ainsi, vous y trouverez les traditionnels maki, sushi, sashimi, chirashi et témaki, mais aussi les brochettes de gambas, poulet, boeuf, saint-jacques, poisson... et beignets de crevettes et légumes. Chaque menu est accompagné d'une soupe miso et d'une salade de choux. Menu enfant (-12 ans) à 7,90 €. Vente à emporter -10 %. Livraison possible certains soirs. Alors, à vos baguettes !

Horaires : du mardi au dimanche, midi et soir de 12h à 14h30 et de 19h à 22h30.



Avancer et réussir ensemble

Cette rubrique offre, à chaque liste composant le Conseil municipal, un espace pour s'exprimer au sujet de l'actualité de notre ville.

Mais, «Libre expression» ne signifie pas pour autant s'autoriser à écrire et à affirmer n'importe quoi, au mépris de la démocratie et dans l'irrespect des lecteurs, donc des Saint-Rémois.

Il est, sans aucun doute, important de le rappeler ici.

Pour sa part, la liste «Avancer et réussir ensemble» vous y informe de la progression des projets portés par la majorité municipale dont la seule motivation est de réussir l'avenir de Saint-Rémy.

Vous informer, c'est vous donner, sans artifice, tous les éléments qui vous permettent de vous impliquer.

Certes, il est toujours possible - et, facile - de tout promettre pour flatter son auditoire et obtenir ainsi ses faveurs.

Mais, c'est malhonnête et irresponsable.

Parce que nous aimons notre ville, nous souhaitons pour elle le meilleur.

Mais, nous connaissons aussi les contraintes imposées par la réalité incontournable qu'elle soit juridique ou financière.

Nous nous sommes engagés à mener ces projets, notamment le Coeur de ville, à les partager avec vous.

Nous tiendrons nos engagements.

Les élus de la majorité
«Avancer et réussir ensemble»

Agir autrement pour Saint-Rémy

Le vote du budget pour l'année à venir est l'expression des choix que fait une municipalité. En ces temps difficiles, le budget des communes n'est pas extensible, il est donc sage de se montrer prudent.

En revanche, pour un budget donné, différentes orientations sont possibles.

Nous, les conseillers de l'opposition, ne disposons pas de visibilité sur toutes les marges de manœuvres et il nous est impossible de juger totalement de la pertinence des choix qui sont faits.

Nous avons donc décidé de nous abstenir sur toutes les propositions budgétaires de la majorité.

Nous aurions souhaité en revanche que soit préparé et porté à la connaissance de

tous un projet pluriannuel et global de budget, qui offre une vue d'ensemble et prévisionnelle.

Les projets importants d'aménagement qui s'imposent à notre commune justifiaient une telle démarche...

Nous avons plus d'une fois fait des remarques concernant les réparations d'urgence : elles sont le plus souvent privilégiées, ne règlent pas forcément les problèmes dans la durée, et coûtent cher.

On peut très bien réduire un budget de fonctionnement global, en redéployant et en augmentant certains postes.

Le tissu associatif doit être privilégié dans une commune comme la nôtre, car il est source de dynamisme et de cohésion.

Le montant alloué par la mairie de Saint-Rémy à l'associatif pourrait être augmenté.

En outre, la répartition actuelle des montants privilégie des associations très installées et prestigieuses (tant sportives que culturelles).

Est-ce le rôle de la communauté et est-ce l'intérêt du plus grand nombre de Saint-Rémois ?

D. Ducout ; A. Guelf ; JP. Hermine ;
M. Schwartz-Grangier ; A. Vanherpen
<http://agir78470.fr>

Vivement Demain à Saint-Rémy

Le maire a rabâché à ses invités privés, et à madame Péresse, son discours de vœux lancinant, ponctué par les assauts d'une sono défaillante: aux énumérations de travaux routiers passés se sont mêlés les mêmes promesses pré électorales qu'en 2008 les mêmes depuis 4 ans, qui n'ont toujours rien donné de bon.

Vous verrez, de gros efforts vont être faits pour simuler une avancée avant les municipales de 2014. Les piètres plans d'un centre ville incohérent qui n'a jamais dépassé le stade de schémas d'aménagement controversés du PLU de 2007 vous ont été montrés dans le dernier bulletin. La charte urbaine promise en concertation est en panne et tourne au conflit faute de clairvoyance, d'anticipation et de capacité de management de projet. Et le gymnase? il se posera, peut être, si les fonds sont

réunis, comme un ovni flamboyant dans un centre ville pitoyable, avec une inauguration au printemps 2014, pour donner l'illusion que l'on n'a pas vraiment rien fait.

Heureusement, cela n'a pas pu vous échapper, (Photos sur Facebook) Nous avons maintenant dans le parc de la mairie à la place de la mare aux canards un champ de cailloux digne d'un parc à crocodile sur le chemin du marché, affublé d'un local technique en béton posé sur la pelouse pour alimenter des fontaines minables, inutiles, hors sujet, que vous et moi, chers concitoyens, finançons par nos impôts ... à moins qu'il ne s'agisse d'une délicate attention d'un ami...

Le conseil municipal n'a pas eu d'information sur ce projet qui, vous en conviendrez, ne correspond en rien à vos attentes, sans lien avec les enjeux d'aujourd'hui et les besoins de la population. Ce chantier a

massacré les racines des arbres sur son chemin, un vrai travail de « paysagiste » amateur dans un parc naturel que nous devrions au contraire respecter, non ?

Voilà où nous en sommes, c'est décourageant de voir que notre ville, qui a un potentiel évident, se meurt ainsi dans un immobilisme affligeant, et que ce qui est entrepris ne va du tout dans le sens de ce que nous attendons d'un développement concerté avec la population. Je souhaite bonne chance aux initiatives parallèles en cours qui vous sont proposées et qu'il faut rejoindre. Courage et confiance, il faut cultiver notre jardin ! En attendant, les crocodiles attendront, la mare est gelée, comme le reste!

Hervé Maucière
Vivementdemain.saintremy2014@orange.fr
Informez-vous et Exprimez-vous sur Facebook : [saint-remy les chevreuse](https://www.facebook.com/saint-remy-les-chevreuse)

Vie associative



MDB

Mieux se déplacer à bicyclette

MDB organise «Collège à vélo» pour les jeunes de CM2 des écoles Jean-Jaurès et Jean-Moulin le mercredi 28 mars 2012 de 9h à 12h, vers le collège Pierre de Coubertin de Chevreuse. Il est prévu trois phases :

- Parcours de la piste cyclable à vélo
- Découverte du garage à vélos du collège
- Marquage «Bicycode» des vélos contre le vol à partir de 11 heures.

Les parents sont invités à se manifester auprès de Dominique Ducout pour inscrire leurs enfants ou pour tout renseignement soit par téléphone 01 30 52 22 96, soit par courriel ducout@yahoo.fr

Qu'est-ce que le marquage Bicycode ?

Le vélo est marqué sur le cadre par un numéro unique, à déclarer sur une base de données. S'il y a vol, la déclaration est faite par Internet et permet à la gendarmerie de retrouver beaucoup plus facilement le vélo grâce à ce numéro...

Informations complémentaires sur <http://bicycode.org/>

Kangous basket club (KBCM)



< Julie ECOLASSE, nouvelle présidente du KBCM, aux côtés de David DOUILLET

Le KBCM est fier d'avoir reçu des mains de Monsieur le Ministre des Sports, David DOUILLET, le prix du «Fair-play», pour son action menée durant la saison «2010-2011».

Ce prix décerné par le Comité départemental olympique et sportif des Yvelines lui a été remis le 13 janvier dernier à la mairie de Versailles.

Merci et bravo à toute l'équipe de bénévoles du KBCM : joueurs, encadrants, parents et les membres du bureau qui oeuvrent tous les jours pour honorer les valeurs de ce club.

Le KBCM recherche toujours des jeunes filles motivées nées en 2003 ou en 1997/1998 pour compléter ses équipes. Alors n'hésitez pas à les rejoindre lors des portes ouvertes qui auront lieu fin avril.

Pour plus d'infos : <http://club.sportsregions.fr/kbcm78/>

Chorale André Sala



Lors du salon du livre de la Vallée de Chevreuse, l'année dernière, le conte «*la ville abandonnée*» de Claude CLÉMENT, a attiré notre attention. L'atmosphère des dessins se rapprochait des sentiments évoqués par les compositeurs français de la fin du 19^e / début 20^e siècles, comme Camille SAINT-SAËNS, Gabriel FAURÉ, mais aussi Georges BIZET ou Maurice RAVEL.

Ainsi, est née la genèse du prochain concert de la Chorale André SALA et du Chœur AdoS ré. La chorale vous invite à ce concert qui s'adresse à un public de tout âge et éveillera ainsi, les plus jeunes oreilles à la musique classique.

Rendez-vous samedi 17 mars 2012 à 20h30 à l'Espace Jean Racine pour le concert «*Voix de cristal*». Entrée : 10 € (6 € pour scolaires et étudiants, gratuit pour les enfants de moins de 12 ans).

Don du sang

Merci ! Vous avez été 154 à vous présenter le 29 janvier dernier à l'Espace Jean Racine pour donner votre sang, dont 23 nouveaux volontaires. La municipalité et l'Établissement Français du Sang vous remercient de votre contribution et vous attendent nombreux pour la prochaine collecte :

- Dimanche 6 mai 2012

■ Enquête publique

La Commission Locale d'Information (CLI) des installations nucléaires du plateau de Saclay vous informe qu'une enquête publique aura lieu du 20 février au 31 mars 2012 concernant l'arrêt définitif et le démantèlement du réacteur «Ulysse-INB 18». Un dossier et un registre permettant de consigner vos remarques seront à votre disposition à la mairie de Saint-Rémy aux horaires habituels d'ouverture. Les membres de la Commission d'enquête y seront présents le mardi 27 mars de 15h à 18h.

■ CLI du CEA de Saclay : ☎ 01 60 91 96 93 - www.cli.essonne.fr

■ UFC Que Choisir communique



Sur autoroutes et voies express, le prix forfaitaire du dépannage pour les véhicules de moins de 1,8 tonne est désormais de 117 € contre 114,50 € auparavant, soit une hausse de 2,2% (JO du 7/10/2011). En cas de remorquage de véhicules dont le poids total est supérieur à 1,8 t et inférieur ou égal à 3,5 t, le prix est porté à 144,50 €. Ces prix sont majorés de 50 % pour les appels effectués en semaine entre 18h et 8h, les week-ends et jours fériés.

■ UFC Que Choisir : 5 impasse des Gendarmes - Versailles
☎ 01 39 53 23 69 - courriel : contact@ufc78rdv.org

■ Disques de stationnement

Depuis janvier 2012, les anciens disques de stationnement recto-verso ne sont plus en vigueur dans les zones bleues.

Vous trouverez joint à ce présent journal un exemplaire du nouveau disque de stationnement européen indiquant sur une seule face votre horaire d'arrivée.

Le temps de stationnement en zone bleue reste à Saint-Rémy d'1h30, à l'exception des places d'arrêt limitées à 10 minutes situées à proximité de la Poste et face à la boulangerie avenue Guy de Coubertin.

■ Police municipale ☎ 01 30 47 05 05.



■ Prochaines élections

- **Présidentielles** : 22 avril et 6 mai 2012
- **Législatives** : 10 et 17 juin 2012

A cette occasion, tous les Saint-Rémois inscrits sur les listes électorales vont recevoir une nouvelle carte d'électeur comportant un nouveau numéro d'inscription. Nous vous rappelons que chaque électeur doit présenter une pièce d'identité lors du vote.

■ Service des élections de la mairie ☎ 01 30 47 05 10

■ Inscriptions rentrée 2012

Les parents dont les enfants sont nés en 2009 (rentrant en maternelle St-Exupéry ou Jacques Liauzun) et ceux nés en 2006 (rentrant en CP à Jean Jaurès ou Jean Moulin) doivent se présenter au service scolaire de la mairie munis des documents suivants :

- livret de famille ou acte de naissance de l'enfant
- justificatif de domicile de moins de 3 mois.

■ Renseignements complémentaires : 01 30 47 48 49
Email : scolaire@ville-st-remy-chevreuse.fr

■ Permanences médicales

L'Amicale des Médecins de la Vallée de Chevreuse (AMVC) association agréée par le SAMU 78 et l'Ordre des médecins, vous informe qu'une permanence de soins se tient à Saint-Rémy depuis 6 ans, **tous les dimanches et jours fériés de 9h à 13h, sans rendez-vous, à l'ancienne Mairie, rue Ditte, face à la gare RER, à proximité de la Caisse d'Epargne.**

■ Nettoyage de Printemps !

> **Dimanche 25 mars 2012 de 10h à 12h**

Comme l'an dernier, soyez nombreux à venir en famille débarrasser la nature de ses déchets disgracieux. Rendez-vous à 10h à l'Espace Jean Racine et à la maison de Beauplan. Cette opération est menée en partenariat par la commune, le Parc naturel régional et le Syndicat mixte des Ordures Ménagères.

■ Renseignements : ☎ 01 30 47 05 26

■ Objets encombrants

Prochaines collectes :

Secteur • les lundis

05 mars	06 août
09 avril	10 septembre
07 mai	08 octobre
04 juin	05 novembre
09 juillet	10 décembre

Secteur • les mardis

06 mars	07 août
10 avril	11 septembre
08 mai	09 octobre
05 juin	06 novembre
10 juillet	11 décembre

Secteurs A et B
(situés au Nord de la RD 906)

Secteur C
(situé au Sud de la RD 906)

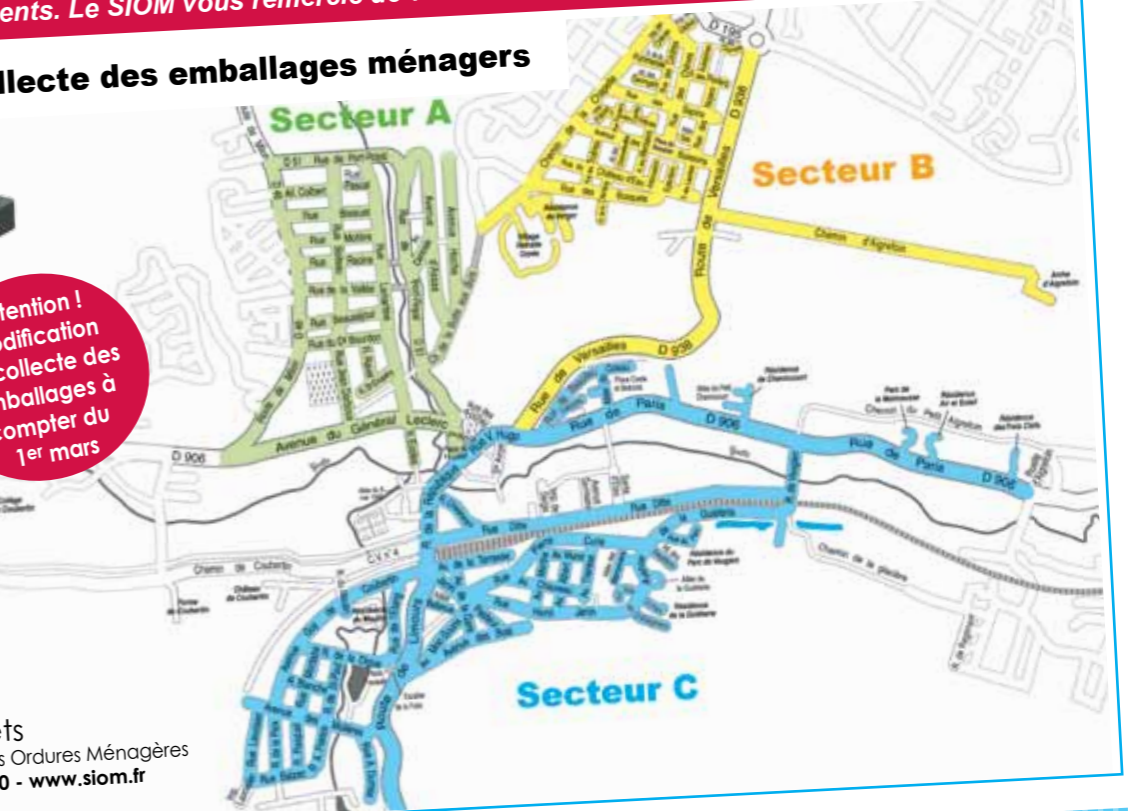


A compter du 1er mars 2012, la collecte des emballages (conteneurs à couvercle jaune) s'effectuera chaque mercredi dans le secteur C. Le jour de collecte reste inchangé dans les secteurs A et B. Cette modification doit permettre une meilleure répartition des collectes et éviter ainsi certains dysfonctionnements. Le SIOM vous remercie de votre compréhension.

2012 Collecte des emballages ménagers



Attention !
Modification de collecte des emballages à compter du 1er mars



SIOM
Syndicat Mixte des Ordures Ménagères

Infos déchets
Syndicat Mixte des Ordures Ménagères
Tél. 01 64 53 30 00 - www.siom.fr

Etat-Civil

Naissances

Janvier : Faustine CHEMOUNY le 6, Eyal ISRAËL le 12, Axel MALAPERT le 20, Edgar TREHEL le 21 - **Février** : Apollinaire SAMSON le 2.

Mariage

Janvier : Gaël JAFFRO et Maria URIBE PADILLA le 7, David PASDELOUP et Frauke BEILSTEIN le 16.

Décès

Décembre : Denise MÉRANDON le 28, Andrée FALCOZ le 29, Suzanne LONZI le 29, Gilberte BARILE le 29, Robert GUIGNEU le 30 - **Janvier** : Yolande DETEY le 1er, Pierre DUBEST le 2, Renée MANGENEY le 3, Huguette AUFFRET le 5, Colette LE BERRE le 5, Henri GENDRAU le 6, Stéphane PLATHEY le 7, Jean LOAËC le 9, Melycher MERIAC le 11, Nicole BOCCON-GIBOD, Simonne DELACOURT le 12, René JOACHIM le 12, Madeleine GRIMBERT le 13, Suzanne DESNOUVEAUX le 17, André BRUYNEEL le 17, Jeannette GULIAN le 21, Marcelle CANET le 23, Didier CONTAMINE le 28, Marie GAULIER le 29, Marie BAILLY le 29, Raymond SOUCHE le 31 - **Février** : Thérèse VERSEPUY le 1er, Ghislaine METZINGER le 3, Renée STEPHAN le 3.

Théâtre

La Luna Negra

Samedi 24 mars 2012 à 21h

Une danse avec les mots, un bain d'humour et de poésie pour ce spectacle écrit et interprété par Rémy BOIRON : Valentin SAITOU, licencié, divorcé et désespéré s'évade sur l'autoroute pour méditer. Au bout de la route : l'enseigne d'un cabaret « *La Luna Negra* ». Là, des personnages atypiques l'accueillent et vont l'aider à renaître...

Organisé par l'ADARD, Association des Amis de Raymond Devos
Entrée : 22 € (TR : 12 €) - Renseignements : ☎ 01 30 52 07 69

Mars

Course «Paris-Nice»

Les 3 et 4 mars

Grande fête du sport ! Première étape «Contre la montre» entre Dampierre et Saint-Rémy.

- Samedi 3 de 13h à 18h : randonnées cyclos et VTT, nombreuses animations pour tous, sur le parking du stade.
- Dimanche 4 de 10h à 18h : village d'animations, restauration sur place, et, à partir de 13h45, déroulement de la course en direct et sur écran géant... (voir article pages 6 et 7)

Festival

Jazz à toute heure

Les 9, 10, 30 et 31 mars, à 20h30**Espace Jean Racine**

- Vendredi 9 : Brass GANESH, rencontre avec le guitariste Claude BAR-THÉLÉMY et l'Orchestre de Cuivres de Paris de Pierre GILLET
 - Samedi 10 : Perrine MANSUY Quartet et Leïla MARTIAL Quartet, double plateau pour une soirée jazz vocal féminin
 - Vendredi 30 : Renaud GARCIA-FONS, un jazzman qui s'affranchit des standards et bouscule les idées reçues
 - Samedi 24 : Dana FUCHS, on oublie un peu le jazz et on plonge dans le rock
- Entrée : 26 € (TR : 22 €). Réservations : www.jazzatouteheure.com

Thé dansant

Mardi 13 mars de 14h30 à 18h**Espace Jean Racine**

Animé par Gilles TOURNIER
Organisé par le CCAS. Entrée : 12 €



Concert Chorale André Sala

Samedi 17 mars, à 20h30**Espace Jean Racine**

La chorale André Sala et le chœur Ados Ré présentent « *Voix de Cristal* », un spectacle inspiré du livre de Claude Clément « *La Ville Abandonnée* »
Entrée : 10 € (TR : 6 €, gratuit -12 ans)
☎ 01 30 57 14 48

Tout pour l'enfant

Les 23 et 24 mars**Ancienne Mairie**

Bourse aux vêtements et chaussures d'été, jouets, livres... organisée par la PEEP (☎ 01 76 99 04 36)
- Dépôt : vendredi de 15h à 20h
- Vente : samedi de 9h à 15h

Théâtre

La Luna Negra

Samedi 24 mars à 21h**Espace Jean Racine**

(Détails ci-dessus)

Avril

Projection du film

Judi 5 avril 2012 à 20h15**Espace Jean Racine**

Le film « *Moi, la finance et le développement durable* » de Jocelyne LEMAIRE-DARNAUD, sera suivi d'un débat animé par Thomas LAMARCHE. Participation libre. ☎ 01 30 52 22 96
(Détails page 9)

Salon et randonnée VTT

La Jean Racine

Les 7 et 8 avril

- Samedi 7, à partir de 11h et jusqu'au dimanche inclus : Salon du VTT sur le parking du Stade.
- Dimanche 8, entre 7h30 et 10h : Départ des randonnées de 20 à 100 km <http://veloxygene.free.fr>



Mille choeurs pour un regard

Dimanche 11 mars à 17h**Salle polyvalente de Chevreuse**

Grand concert avec les chorales :

- « *Do-Rémy* » de l'ARC de Saint-Rémy,
- « *Troubadères du Cratour* » de Chevreuse,
- « *Estrella* » de Gif,
- « *Tournemire* » des Ulis,
- « *Si l'on chantait* » d'Orsay.

Au profit de l'association « *Rétina France* » pour vaincre les maladies de la vue. Participation libre (5 € minimum).

12^e Salon du Livre de la Vallée de Chevreuse

Samedi 31 mars, de 10h à 19h**Espace Fernand Léger à Chevreuse**

Sur le thème de la gourmandise : 50 auteurs présents, ateliers enluminure, calligraphie, origami, concours de dessin, bibliothèque, ludothèque, conférences, débats, dictées, mots croisés géants...
Clôture à 17h : Prix Michel Tournier
Spectacle : « *d'Offenbach à nos jours* »
Entrée libre - www.lirenval.com

Caf'Art Théâtre

Théâtre de poche (40 places)
8 rue de Versailles à Saint-Rémy

Ola !

Samedi 25 février à 21h

One Gueguette Show

Samedi 3 mars à 21h

Quoiqu'il arrive, on rembourse pas !

Samedi 10 mars à 21h

Tout seul comme un grand

Samedi 17 mars à 21h

Graine de Crapule

Samedi 31 mars à 21h

Les Zappeurs

Vendredi 20 samedi 21 avril à 21h

Tarifs : 15 € (TR : 12 €)
Réservation : ☎ 01 30 47 33 68
www.pulsartproductions.fr